

L'association des pêcheurs droite dans ses cuissardes

L'association des pêcheurs La Sarrebourgeoise nage dans des eaux paisibles tant en terme de trésorerie que d'activités. N'empêche, Freddy Berlocher ne briguera pas un 6^e mandat de président.

C'est définitivement acté : Freddy Berlocher, président depuis 1991 de l'association agréée de pêche et de protection du milieu aquatique (AAPPMA) La Sarrebourgeoise, entame son dernier mandat. L'assemblée générale du 15 novembre prochain verra donc l'installation de nouvelles instances. L'homme s'en ira la tête haute : membre de l'association depuis 45 ans et président depuis 25, il va transmettre une organisation bien rodée, forte d'une solide trésorerie et de plus de 6000 membres, ce qui la place dans le peloton de tête des associations françaises de pêcheurs, en terme de nombre d'adhérents. Dans le souci de laisser à son successeur les coudees les plus franches possibles, le président a fait le choix de n'investir qu'un minimum lors de son dernier exercice.

N'empêche, les étangs et rivière du secteur regorgent de poissons. Et c'est bien là ce qui préoccupe principalement les disciples de Saint-Pierre. Les alevinages vont bon train. « Cette année, nous avons aleviné 1,527 tonne de brochets, 866 kg de sandres, 1,694 tonne de perches, 1,139 tonne de carpes mais aussi des tanches, des gardons, des truites fario. » Au total, plus de 7 tonnes de poissons ont ainsi rejoint les eaux du secteur.

À cet alevinage, il faut ajouter



L'auditoire a adopté à l'unanimité l'ensemble des rapports moral, financier et d'activités.

Photo Arnaud THIRY

la capacité de reproduction de la faune aquatique locale. « Sur les 1 500 carnets de capture distribués, 865 nous sont revenus », confie Jean-Louis Ledien, garde-pêche affilié à l'association. Ces derniers font apparaître, entre autre, la prise de 2 224 brochets et 5 171 sandres. Soit près de 10 tonnes de poissons. Autant dire que la pêche a encore un bel avenir.

D'ailleurs, les ventes de permis continuent de progresser. Les permis majeurs d'abord, pour lesquels on enregistrait

une baisse notable depuis 2010, mais également les permis vacances (une semaine) et journée.

L'école de pêche, plus précisément intitulée Atelier pêche nature, fêtera ses 20 ans. Encore un motif de satisfaction pour les membres actifs.

Au chapitre des questions diverses

• **Subvention.** Une demande de subvention va être faite auprès de la fédération départe-

mentale en ce qui concerne la gestion piscicole. Cette dernière concernera l'alevinage du domaine public à hauteur de 2 % du budget concerné.

• **Internet.** Un service de vente de permis de pêche via Internet va être très prochainement mis en place. Actuellement, les permis sont en vente au magasin Aux Pêcheurs lorrains à Sarrebourg, au restaurant de la Plage à Gondrexange et chez JM Distribution à Dossenheim-sur-Zinsel (67).

• **Rumeur.** La rumeur selon

laquelle la cotisation fédérale ne serait payée qu'une fois est fausse. Elle l'est sur chaque permis acheté.

• **Réciprocité.** La Sarrebourgeoise « ne veut pas de réciprocité aussi longtemps que la fédération n'aura pas prouvé qu'elle est avantageuse pour nous », explique Freddy Berlocher. Et d'ajouter, piquant : « Dieuze peut pêcher dans 91 départements, mais pas à Sarrebourg. » Qu'on se le dise...

K.F.